

# Évolution territoriale du Canada



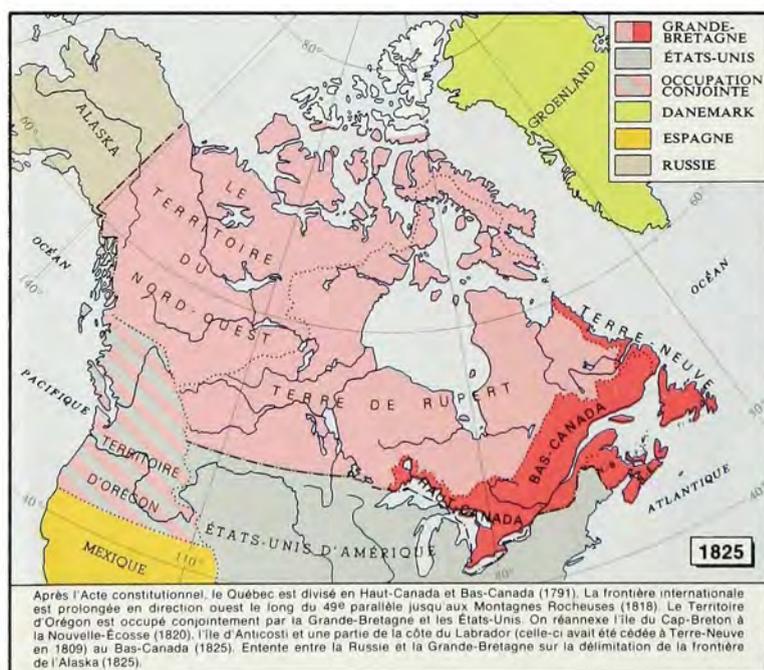
Premiers succès de colonisation française en Amérique du Nord Port Royal (1605), Québec (1608). Début de la colonisation anglaise en Virginie (1606-07). La revendication territoriale de l'Acadie est disputée par les Français et les Anglais. L'Acadie est reconnue comme possession française par le traité de Bréda (1667). Une charte royale (1670) accorde à la Compagnie de la Baie d'Hudson le commerce du bassin de la baie d'Hudson.



Par le traité d'Utrecht (1713), la France cède la Nouvelle-Ecosse (sauf l'île du Cap-Breton) à la Grande-Bretagne, renonce à ses intérêts dans Terre-Neuve et reconnaît les droits britanniques à la Terre de Rupert.



Par le traité de Paris (1763) vient territoire britannique à la France). Gouvernements co-Terre-Neuve (avec l'île d'Anticosti) la Nouvelle-Ecosse (englobant la Compagnie de la Baie d'Hudson). La France cède la Louisiane à l'Espagne.



Après l'Acte constitutionnel, le Québec est divisé en Haut-Canada et Bas-Canada (1791). La frontière internationale est prolongée en direction ouest le long du 49<sup>e</sup> parallèle jusqu'aux Montagnes Rocheuses (1818). Le Territoire d'Orégon est occupé conjointement par la Grande-Bretagne et les États-Unis. On réannexe l'île du Cap-Breton à la Nouvelle-Ecosse (1820), l'île d'Anticosti et une partie de la côte du Labrador (celle-ci avait été cédée à Terre-Neuve en 1809) au Bas-Canada (1825). Entente entre la Russie et la Grande-Bretagne sur la délimitation de la frontière de l'Alaska (1825).



La Province du Canada est établie en réunissant le Haut-Canada et le Bas-Canada (1841). La frontière internationale est délimitée à partir des Montagnes Rocheuses jusqu'à la Baie d'Hudson reçoit l'île de Vancouver pour y établir une colonie. Le Territoire d'Orégon est cédé aux États-Unis avec des frontières plus étendues.